



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

IA IPR
n° 2021
Affaire suivie par :
IA IPR EVS
Mél : iprevs@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 6 septembre 2021

Les inspecteurs d'académie- inspecteurs
pédagogiques régionaux Etablissements et vie
scolaire

à

Mesdames, messieurs les professeurs
documentalistes
S/c de Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2021 – Professeurs documentalistes

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs documentalistes, titulaires, détachés ou stagiaires, qui rejoignent l'académie de Lyon ainsi qu'une bonne rentrée à toutes et tous.

La rentrée 2021 se présente sous un protocole sanitaire de niveau 2 qui permet un accueil en présentiel de tous les élèves à partir du 2 septembre. Ces conditions plus favorables succèdent à une période difficile pour l'ensemble de la communauté éducative : nous sommes conscients de l'investissement et des actions que vous avez mises en œuvre lors des dix-huit derniers mois pour que les élèves puissent avoir un accès large à la lecture et à la culture. Nous avons pu mesurer la qualité de votre engagement au service de la réussite des élèves et du suivi auquel vous avez participé dans le cadre de la continuité pédagogique.

Dans certaines situations, il a fallu vous adapter aux différents protocoles sanitaires et permettre la mise à disposition du CDI comme espace classe. Nous vous remercions pour votre coopération et souhaitons vivement qu'à cette rentrée vous puissiez réinvestir l'espace du CDI. Les conditions de prêts et de retours en cette rentrée restent les mêmes que celles de l'année précédente.

Nous vous invitons à prendre connaissance des priorités nationales décrites dans la circulaire de rentrée <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.html> . Les professeurs documentalistes pourront être plus particulièrement attentifs aux points suivants :

- **Renforcer l'éducation aux médias et à l'information**, en vous appuyant sur de nouvelles ressources qui seront proposées par le CLEMI.
- **Donner la priorité à la lecture** : grande cause nationale, « *il s'agit d'un enjeu essentiel d'apprentissage, d'enrichissement du vocabulaire, de maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, de construction de soi, de réflexion, de développement de son imaginaire, d'épanouissement individuel et in fine d'égalité des chances* ». Dans le cadre de vos missions, vous veillerez à faciliter le prêt des ouvrages en vous adressant au plus grand nombre d'élèves et vous participerez autant que de besoin à la mise en place du quart d'heure lecture en impulsant une dynamique autour de ce sujet.

- **Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de PIX :** vous pourrez, dans le cadre de vos missions, prendre part à la construction et à la certification des compétences numériques en lien avec la recherche documentaire et l'analyse de l'information.
- **Déployer le pass culturel :** il sera étendu, à compter de cette année scolaire, à tous les élèves de la 4^{ème} à la terminale. Vous pourrez contribuer, par vos projets ou l'accompagnement de ceux de vos collègues, à l'atteinte de l'objectif national de 100% d'élèves bénéficiant d'un parcours d'éducation artistique et culturel.

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>

Ces priorités sont à développer dans le cadre de la circulaire n° 2017-051 du 28 mars 2017 qui définit vos fonctions et missions. Une attention particulière doit être portée sur le projet documentaire.

Afin de vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions vous disposez :

- De formations offertes par le biais du PAF pour lesquelles vous pouvez vous inscrire jusqu'au mardi 28 septembre (animations de bassin, EMI au collège et au lycée, aménagement ou réaménagement d'un CDI, portage de projets culturels, ENT et professeurs documentalistes, accompagnement en documentation, développement de la pensée virtuelle, conception de CDI éco responsables).
- D'un groupe ressource disciplinaire (GRD) de professeurs documentalistes de l'académie dont l'animation est assurée par un IA-IPR EVS et ayant pour missions :
 - l'échange et l'analyse de pratiques ;
 - la production de ressources.
- Des temps d'échanges dans le cadre des réunions, de groupes locaux, animées par des coordonnateurs documentalistes en lien avec les IA-IPR EVS auxquelles nous vous invitons à assister. Ces journées de rencontre de proximité, véritables opportunités pour travailler en communauté de pratiques, sont également ouvertes aux professeurs documentalistes de l'enseignement privé sous contrat.

L'équipe des IA-IPR EVS viendra à votre rencontre dans le cadre des rendez-vous de carrière mais également lors de visites plus informelles d'établissements. Si vous êtes concernés par un rendez-vous de carrière, nous vous conseillons de le préparer en vous appuyant sur les ressources mises à disposition sur le site du Ministère.

(<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>)

Les IA-IPR EVS vous accompagnent dans vos parcours professionnels et à ce titre sont aidés par les chargés de mission auprès de l'inspection (CMI), susceptibles de répondre à vos besoins et disponibles pour échanger et partager vos réflexions.

Par ailleurs, les CMI visiteront, dans le cadre de visites-conseils, les professeurs documentalistes néo-titulaires et les contractuels pour les accompagner dans leur prise de fonction.

L'équipe des IA IPR EVS vous assure de sa disponibilité et de son écoute. Pour nous contacter ou solliciter l'appui d'un chargé de mission la boîte mail iprevs@ac-lyon.fr est à votre disposition.

L'équipe est largement renouvelée et renforcée cette année avec la création d'un quatrième poste. Nous tenons à saluer et à remercier notre collègue Christine ALT qui prend sa retraite au 1^{er} octobre et nous quitte après quatre années passées au sein de cette académie.

Nous vous communiquons nos adresses académiques :

Nathalie BEAULIEU nathalie.beaulieu@ac-lyon.fr
 Corine BENUCCI corine.salien-benucci@ac-lyon.fr
 Vincent CAMET vincent.camet@ac-lyon.fr
 Damien DURAND damien.durand1@ac-lyon.fr

La répartition des établissements des différents bassins, au sein de l'équipe, est jointe à ce courrier. Toutefois, chacun d'entre nous est susceptible d'intervenir sur l'ensemble des établissements.

L'équipe des IA-IPR Établissements et vie scolaire